

Procès-verbal
Conseil d'établissement
21 octobre 2020

Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Cathy Guay, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
M. Vincent Ménard, président du conseil d'établissement
M. Charles Martel, parent de l'École Sainte-Marie
M. Alexandre Briand, parent de l'École du Ruisseau
Mme Annie-Claude Bérubé, parent de l'École du Ruisseau
Mme Lysanne Cantin, parent de l'École Sainte-Marie
Mme Julie Gervais, parent de l'École Sainte-Marie
M. François Garant, enseignant à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Josée Belles-Isles, enseignant à l'École Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École du Ruisseau
Mme Charlotte Le May, psychologue à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Caroline Bernier, T.E.S. à l'École Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du SDG

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la rencontre

M. Ménard, président du conseil d'établissement (CÉ), souhaite la bienvenue aux membres.

1.2. Présence et vérification du quorum

Après vérification, tous les membres du comité sont présents. Le quorum est atteint.

1.3. Élection d'un (e) vice-président (e)

Mme Bérubé est proposée par Mme Cantin.

Mme Bérubé accepte le mandat

ÉLUE À L'UNANIMITÉ

1.4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Lecture du projet d'ordre du jour.

Mme Bernier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2020

Lecture du procès-verbal est faite.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Gervais d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.6. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 septembre 2020

Lecture du procès-verbal est faite.

Il est proposé par M. Martel et appuyé par M. Garant d'adopter le procès-verbal du 9 septembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.7. Suivi aux procès-verbaux (9 juin 2020 et 9 septembre 2020)

L'offre de service du traiteur IGA du quartier Saint-David est reconduite pour les utilisateurs du service de garde.

1.8. Présentation du public

- Mme Maryse Roy, stagiaire dans la classe de préscolaire de Mme Josée.
- M. Eduardo Morenzo

2. Consultations – Décisions

2.1. Budget C.É. # 15024

Les membres du CÉ s'interrogent sur la manière d'utiliser ce budget de 1500 \$. Le projet de Numérasac et Littérasac sera revu pour permettre d'être fonctionnelle pendant la pandémie.

Mme Bourget confirme qu'une rencontre se tiendra avec les enseignantes du préscolaire et de la première année afin de présenter un projet au CÉ. La suggestion sera faite lors du CÉ du 2 décembre prochain.

2.2. Déclaration d'intérêt

Comme prévu à la Loi, les membres du CÉ déclarent ne pas être en conflit d'intérêts.

2.3. Sorties éducatives (approbation)

Deux mesures : Sorties culturelles – 28 \$ et École inspirante – 43 \$

- 25 \$ pour l'activité à l'École du Ruisseau
- 29 \$ pour l'activité-école et activité de fin d'année à l'École Sainte-Marie

Il est proposé par Mme Gervais et appuyé par Mme Cantin d'adopter les sorties éducatives pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4. Plan de lutte (approbation)

Mme Caroline Bernier, T.E.S., présente le plan de lutte au CÉ.

Les priorités fixées sont d'augmenter le sentiment d'attachement au milieu et de réduire les actions de violences dans les gestes et dans les paroles.

Un ajout de surveillants a été fait aux récréations dans les deux bâtisses. De plus, les surveillants sont plus visibles sur la cour puisqu'ils portent la bandoulière orange.

M. Briand se questions sur le plan et sur les possibilités de mettre en pratique ce plan en temps de pandémie. Mme Bourget et Mme Bernier confirment que ce plan est viable malgré la pandémie et que l'équipe-école met tout en œuvre pour assurer un environnement sécuritaire dans les deux écoles.

Il est à noter que le point de la cyber intimidation sera précisé dans le document.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Le May d'adopter le plan de lutte avec la précision concernant la cyber intimidation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.5. Règles de régie interne au CÉ (approbation)

M. Martel propose l'ajout d'un point sur les interventions du public. Mme Bourget fera un suivi à la prochaine rencontre du CÉ.

Mme Béubé propose que la mention Commission scolaire des Navigateurs soit changée pour le Centre de services scolaire des Navigateurs.

Mme Bérubé propose également de mettre le chapitre 3 section 2 et de retirer le chapitre 84.

Il est proposé par M. Briand et appuyé par Mme Le May d'adopter les règles de régie interne au CÉ avec les propositions faites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.6. Pédagogiques des 13 novembre et 25 janvier et autres choix d'activités

Pédagogique du 13 novembre

- École Sainte-Marie : L'espace (pédagogique maison)
- École du Ruisseau : Le club Fy

Pédagogique du 25 janvier

- École Sainte-Marie : Le club Fy
- École du Ruisseau : L'espace (pédagogique maison)

Les pédagogiques des 13 novembre et 25 janvier avaient été approuvés par les membres par courriel préalablement à la rencontre du CÉ.

2.7. Semaines de relâche du service de garde et pédagogiques

Semaine de relâche

Mme Demers propose d'attendre avant d'acheminer le sondage aux parents en lien avec l'ouverture du service de garde lors de la semaine de relâche

Pédagogiques

Mme Demers précise que les frais de garde devront être augmentés lors des journées pédagogiques dans le but de réduire le déficit.

2.8. La grande marche

La grande marche se tiendra le 22 octobre 2020 à 13 h.

L'activité a été approuvée par les membres par courriel préalablement à la rencontre du CÉ.

3. Informations

3.1. Acte d'établissement (reconduction)

Aucune modification n'est faite à l'acte d'établissement.

3.2. Plan de contingence

Mme Bourget présente le protocole d'urgence en lien avec la pandémie de la Covid-19.

3.3. Mise à jour Covid-19

- École Sainte-Marie : un élève en attente de résultat
- École du Ruisseau : aucun élève en attente de résultat

En date du 21 octobre 2020, aucune classe n'a été confinée.

M. Briand suggère que ce point soit reconduit à toutes les rencontres.

3.4. Vitesse automobile autour de l'École Sainte-Marie

Mme Gervais fait état de la situation auprès des membres du CÉ.

Un capteur de vitesse sera placé sur la rue Létourneau au printemps 2021.

4. Rapports

4.1. Rapport et correspondance du président

M. Ménard remercie les membres du conseil d'établissement.

4.2. Rapport de la direction

Mme Bourget parle brièvement des agrandissements futurs dans les deux écoles.

Des précisions sont faites concernant les changements au bulletin annoncés par le ministère de l'Éducation. Les rencontres de parents auront toujours lieu en novembre.

Des précisions sont apportées par la direction en lien avec divers actes de vandalisme à l'École Sainte-Marie.

4.3. Rapport du service de garde

Mme Demers précise l'importance des bulles classes au service de garde ainsi que la vigilance du personnel dans la désinfection des locaux.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

Mme Le May, psychologue, précise que plusieurs psychologues se penchent sur la santé mentale des intervenants des écoles.

Mme Belles-Isles parle du programme des activités d'Halloween à l'École Sainte-Marie.

Mme Pouliot partage avec les membres du CÉ la pertinence de différentes pages Facebook des écoles.

4.5. Rapport du représentant au comité de parents

Lors de la rencontre du comité de parents, la nouvelle protectrice de l'élève a été présentée.

Plusieurs procédures de vote ont eu lieu.

Mme Esther Lemieux, directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs, a présenté les procédures du confinement en lien avec la pandémie de Covid-19.

5. Autres points

5.1. Questions du public

Aucune question

5.2. Date de la prochaine réunion

La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le 2 décembre 2020, à 19 h.

6. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée et appuyée par Mme Le May.

L'assemblée est levée à 21 h 15